

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union -discipline- travail

Abidjan, le 24 AOUT 2009

NOTE D INFORMATION A L'ATTENTION DES USAGERS SYDAM WORLD

Concernant la saisie des bons provisoires, (BP) il est recommandé aux usagers du SYDAM WORLD d'utiliser les informations identiques à la facture (Devises et FOB).

Exemple :

Devise = USD

FOB = Le montant USD

Il est donc demandé aux usagers le respect scrupuleux de cette règle afin d'éviter d'éventuels blocages lors de la régularisation.

THIA LABI DOMINIQUE

